



MAIRIE
DE

CÉLY-EN-BIÈRE
77930

Tél. : 01 64 14 24 34
Fax : 01 64 14 24 31

LETTRE DU MAIRE

Cély-en-Bière – Mai 2021

Chères Célysiennes, Chers Célysiens,

23 mai 2020, 23 mai 2021, il y aura un an dans quelques jours que nous avons pris nos fonctions, jour qui a vu l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du Maire.

Une année bouleversante pour tous ; une année d'épreuves collectives et individuelles ; une prise de conscience que les petits événements de la vie quotidienne nous sont indispensables, que le contact de nos proches est essentiel.

Malgré ces bouleversements qui nous affectent tous, l'équipe municipale et moi-même avons mené un travail de fond :

- Audits des finances, du budget, des contrats en cours ; audits techniques des bâtiments communaux, des installations techniques,
- Inventaires de nos locaux, équipements et outillages,
- Réorganisation des espaces communaux, des équipes et une nouvelle planification du travail dans l'ensemble des services de la commune,
- Mise en place de nouveaux outils dans un effort de modernisation : l'informatique, la téléphonie, les réseaux WIFI,
- Actualisation de nos procédures pour faciliter la vie pratique de tous les Célysiens.

En résumé construire le socle qui nous permettra, ainsi qu'à nos successeurs, de bâtir une perspective solide pour les années à venir. C'est là l'une de nos ambitions.

Nous vous proposerons dans les prochaines semaines de nouveaux outils de communications qui nous manquent réellement aujourd'hui : un nouveau site internet plus convivial et une application pour smartphone, des outils simples et accessibles au plus grand nombre.

Les finances, le budget : nous avons défini un cadre de fonctionnement clair et chiffré, avec des objectifs précis de réduction de dépenses par des économies de fonctionnement. Notre objectif ainsi que je le mentionnais déjà dans la lettre du Maire de septembre 2020 reste le même : anticiper les réductions de dotations d'état dans les années à venir et éviter à tout prix les augmentations d'impôts locaux sur lesquels nous avons autorité. Nous sommes d'autre part en train de finaliser un cadre d'investissement pluriannuel sur 5 ans. Celui-ci a pour objectif principal d'investir sur des projets d'améliorations énergétiques des bâtiments communaux (isolation, amélioration des systèmes de chauffage et régulation) dans le but d'économies de dépenses énergétiques dans les années à venir soit des économies de fonctionnement.

Nous ne voulons néanmoins pas entrer dans l'austérité ; nous sommes attachés aux projets que nous souhaitons mettre en place. Ils sont programmés : embellir les entrées de Cély ; améliorer et entretenir les routes et trottoirs ; ralentir les flux de véhicules dans le village, principalement à l'entrée de Cély depuis Saint-Germain-Sur-Ecole (RD11) et dans la traversée du centre historique ; développer et réhabiliter les espaces de détente, de jeux et de sports sur le plateau de la Cantienne.

Sur l'ensemble de ces sujets nous avons d'ores et déjà déposé un certain nombre de dossiers pour obtenir des subventions auprès de la région, du département, du SDESM (1) et du PNR (1).

Un petit mot sur l'équipe du personnel communal :

Jean-Paul SOYER a pris sa retraite après 9 ans passés à Cély. Nous lui souhaitons une bonne et belle retraite bien méritée.

Depuis janvier deux nouvelles et jeunes recrues, Rémi COLPAERT et Antoine LEPROUX constituent dorénavant les services techniques. Ils remplacent Jean-Roland GELADE et Jean-Paul SOYER.

Christine DESNOUS, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) a dû interrompre son travail pour des raisons de santé jusqu'à la prochaine rentrée scolaire (septembre 2021). Nous lui souhaitons courage et bon rétablissement. Loriane MAUBOUSSIN, jeune étudiante à l'université, la remplace avec passion.

Des nouvelles des sujets transversaux :

L'aire de covoiturage, portée par le Département : est en phase de finition. Son inauguration devrait être faite dans le courant de mois de mai.

Le déploiement de la fibre optique, portée par la SMN (1) : les travaux se poursuivent. L'objectif affiché par la SMN (1) reste inchangé, les célysiens devraient pouvoir entamer leurs démarches auprès des opérateurs désignés au 4^{ème} trimestre 2021. A suivre ...

Les locaux commerciaux, portés par HABITAT 77 (1) : nous continuons sans relâche auprès d'HABITAT 77 pour l'installation de preneur. A suivre...

Voilà le résumé en quelques lignes de notre première année d'exercice.

Une pensée bienveillante envers les nouveaux habitants de Cély, une pensée attendrie pour les nouveaux nés et une pensée attristée pour la disparition de figures exemplaires Célysiennes.

J'espère que ce mois de mai verra s'ouvrir une nouvelle période plus propice aux rencontres et à la convivialité qui nous manquent si cruellement. L'équipe des conseillers municipaux y travaillent et vous pouvez lire leurs projets dans « le courrier des Célysiens – L'action des Elus » lesquels j'en suis sûr nous permettrons de se réunir et de passer de beaux moments ensemble.

Je souhaite à toutes et tous de belles périodes d'été.

Bien à vous

Francis GUERRIER



Note (1) Glossaire :

- PNR : Parc Naturel Régional du Gâtinais Français
- SDESM : Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne.
- SMN : Seine et Marne Numérique
- HABITAT 77 : Organisme public de logement social
- ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles